

Avec

# Christophe DULOUARD,

## Maire de Sannois et son équipe

### UN BIEN ÊTRE HARMONIEUX RETROUVÉ

#### CULTURE ET SPORT POUR TOUS

#### LA JEUNESSE RESPECTÉE

*avec vous*

La commune est un des acteurs majeurs pour permettre un accès égal à la culture, au sport tout au long de sa vie. C'est bien au plus près des citoyens, au plus près des besoins qu'il faut rechercher les capacités de développer une politique publique des arts et de la culture.

Nos priorités dans ces domaines pourront s'exprimer grâce à des fonds européens non utilisés faute de projets éducatifs (40% disponibles). Nous interviendrons auprès du conseil général et régional pour financer nos actions dans l'intérêt local de notre jeunesse.

La mise en place d'une politique culturelle plus transversale créant une dynamique plus large, plus composite, favorisera la sortie d'une vision « catégorielle » et contribuera à dynamiser l'ensemble de ces politiques publiques des arts et à de la culture

L'Etat doit reconnaître financièrement les politiques publiques menées par la commune, le travail des artistes protégé par l'exception culturelle dont leur régime particulier d'intermittent.

#### Une grande ambition culturelle pour notre ville

A Sannois, nous avons des atouts : l'existence d'une école de musique, d'une M.L.A., de l'E.M.B., du centre Cyrano de Bergerac, d'une médiathèque, du musée Utrillo, d'un patrimoine symbolisé par le moulin et sa vigne, d'une histoire riche de son passé, de son histoire.

Nous nous appuyerons sur ces lieux et les compétences des acteurs exerçant dans leur domaine respectif pour créer un véritable pôle culturel, avec la participation des habitants eux-mêmes pour démocratiser l'accès à ces lieux de proximité qui méritent une nouvelle approche qualitative..

L'accès pour tous aux diverses activités culturelles, à la lecture, au savoir sera encouragé par une pratique généralisée du quotient familial, par une écoute des professionnels, par des liens nouveaux tissés à travers l'animation des quartiers, avec les écoles de notre ville, avec

les artistes en résidence qui participeront à la transmission de leur art. Des expériences ont déjà eu lieu, nous les développerons.

De même, la bibliothèque verra ses services élargis : accueil des différents publics, déconcentration de certaines missions comme le passage d'un écrivain public dans les quartiers, d'un bibliobus itinérant, un fonds de documents actualisé, un lieu informatisé ouvert sur le monde accessible au plus grand nombre gommant la fracture sociale de cet outil indispensable dans la vie quotidienne.

Une telle volonté participera à l'élaboration d'une nouvelle identité culturelle, une image positive de notre patrimoine chargé d'histoire.

#### Un droit fondamental pour tous : la pratique sportive

Depuis de nombreuses décennies, l'Etat ne consacre qu'environ 0,14% du budget national au sport.

L'action communale est essentielle pour que la pratique d'une activité sportive choisie soit accessible pour tous. L'E.P.S. à l'école doit être développée.

Notre vision du sport est claire : le plaisir, l'estime de soi, être bien dans sa peau et avec les autres, la notion de réaliser ensemble des activités, pratiquer la tolérance, concevoir l'effort comme un bienfait.

Rabia  
OUBRAIMChristophe  
DULOUARDGilles  
HEURFIN

Sannois 2014



Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les activités sportives, particulièrement celles ayant des apports psychomoteurs, favorisant la concentration et la maîtrise de soi, seront encouragés dans le cadre des projets d'école, des attentes pédagogiques, le conseil avisé des médecins libéraux, de la médecine sociale et scolaire en concertation avec les parents. Les associations sportives sannoisiennes, nombreuses et diversifiées, pourraient concourir à cet objectif. Un office municipal des sports sera activé dans son rôle du développement des activités.

Cette vie associative doit être préservée de toutes dérives et concurrences commerciales. Une politique de valorisation, de formation et de soutien aux associations et au bénévolat sera garant de sa pérennité.

Les lieux de proximité, la diversité des activités sportives proposées seront ouverts à tous et toutes. Faire de ces activités physiques des occasions de liens de convivialité, d'une joie de rencontrer des personnes qui partagent une même passion. La notion de compétition ne peut être ignorée. Elle doit servir de référence du bien vivre ensemble et un stimulateur de la nécessité de pratiquer une activité de son choix.

## MONSIEUR JAMET, APOLITIQUE... ET MON ŒIL !

Après 6 ans de cogestion de la ville avec son ami, Monsieur Paternotte, Monsieur Jamet passe aux aveux :

- Il constate une gestion financière hasardeuse et pénalisante  
- Il veut construire un budget sincère, réaliste et ambitieux  
A le lire, cela ne serait pas le cas actuellement alors qu'il a été pendant 6 ans la cheville ouvrière de cette politique pour le moins désastreuse.

Monsieur Jamet, actuel conseiller général suppléant U.M.P. de Madame Christin ne manque pas d'aplomb en vous promettant l'assainissement des finances locales alors qu'il a voté sans état d'âme et dans le silence complice durant son mandat tous les budgets.

« Il y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis » affirme l'adage. Peut être, mais en politique, la ficelle est un peu grosse pour croire en la sincérité de cet ancien adjoint à l'éducation de M. Paternotte.

## Une nouvelle place reconnue pour les jeunes :

Incarnant l'avenir, les jeunes sont une richesse pour notre société et notre ville. Leur quotidien est pourtant semé d'embûches face aux discriminations diverses. Des études au monde du travail, de l'accès aux soins et au logement, du droit de se former et d'accéder aux droits sociaux, ils sont devenus les premières victimes de choix dans de nombreux domaines qui ne répondent pas à leur volonté de s'épanouir, d'une autonomie désirée pour réussir leur vie.

Les communes ne peuvent pas tout mais elles doivent être attentives, solidaires aux demandes diverses et favoriser un accompagnement nécessaire pour surmonter ces obstacles.

**Un service jeunesse sera créé, un lieu où les jeunes trouveront une écoute de professionnels, un accompagnement pour effectuer toutes les démarches nécessaires à leur reconnaissance, à l'accès des divers droits.** Les relations entre les élus et les entrepreneurs seront activées pour permettre l'entrée dans la vie active. Nous soutiendrons et développerons les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

**Des initiatives concernant l'accès au logement, aux transports, à la formation, à la pratique du sport et d'activités culturelles seront entreprises.**

Avec les habitants, nous étudierons les possibilités de créer de nouveaux espaces favorisant les réunions de quartiers.

### Créons un projet ambitieux pour les adolescents sannoisiens

Qu'a fait la Municipalité sortante pour le projet de vie et d'avenir pour ces jeunes ? Période de vie délicate, nos adolescents ont été trop souvent abandonnés par cette politique passée. **Même si leur scolarité ne relève pas financièrement de l'action communale, Messieurs Paternotte et Jamet ne leur ont toujours accordé qu'un minimum d'attention.** Ils ont même affiché, l'année passée, publiquement, leur indignation et leur condamnation envers les familles mobilisées qui

manifestaient afin d'obtenir des moyens supplémentaires pour le collège Jean Moulin. Loin de soutenir l'action de ces parents, des enseignants, ils ont été traités d'irresponsables. Ce mépris est indigne d'élus sensés être à l'écoute de la population.

Ces mêmes élus ont toujours refusé de revoir la carte scolaire laissant délibérément le seul collège Jean Moulin accompagner les adolescents les plus en difficulté et issus des quartiers les plus confrontés à la précarité.

**La future équipe municipale, menée par Christophe Dulouard, mettra tout en œuvre pour favoriser l'égalité des chances de nos enfants dans le cadre d'un projet de vie et d'avenir.** Les enseignants, les parents, les enfants eux-mêmes seront source de propositions et d'actions, exigeant des différents partenaires les moyens pour rendre au collège Jean Moulin une image positive à laquelle il a droit.

**La carte scolaire sera redéfinie pour permettre une véritable mixité sociale pour l'objectif commun de réussite scolaire.**

*Soutenez la liste :*

**« Union à gauche pour réussir avec vous »**

Faites un don en envoyant un chèque à l'ordre de Sylvie Fromentelle mandataire de C. Dulouard, 3 square Paul Fort - 95240 Corneilles-en-Parisis.

Pour nous joindre : Tél. 06 09 75 07 69 - [contact@sannois2014.fr](mailto:contact@sannois2014.fr) - [www.sannois2014.fr](http://www.sannois2014.fr)

*Sannois 2014*